



Recueil de fiches de compétences
du Baccalauréat professionnel
spécialité *Conduite et gestion d'une entreprise*
du secteur canin et félin

Sommaire

Ce document complémentaire est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un Bac pro *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin*.

| | |
|------------------------------|-----|
| 1°. Présentation du Bac pro | p 3 |
| 2 . SPS - Fiches compétences | p 4 |

Arrêté du 19 Juillet 2011 portant création et fixant les conditions de délivrance du baccalauréat professionnel spécialité *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin*

Ce document, qui réunit les fiches compétences relatives aux emplois de niveau 4 des entreprises du secteur canin visés par le diplôme, est complémentaire au référentiel du diplôme de Bac pro. Avec lui, il forme un ensemble cohérent, destiné à servir d'outil de référence aux enseignants, à consulter dans sa globalité.

1°. Présentation du Bac pro *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin*

Le Bac pro spécialité *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin* du ministère chargé de l'agriculture relève du champ professionnel « productions animales ».

Ce diplôme national atteste d'une qualification professionnelle. Il est enregistré dans le répertoire national des certifications professionnelles¹ (RNCP) et classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le référentiel du diplôme comporte :

- un référentiel professionnel qui fournit des informations sur les emplois visés par le diplôme et leur contexte, présente la fiche descriptive d'activités (FDA) et la liste des situations professionnelles significatives organisées en champs de compétences.
- un référentiel de certification qui comprend la liste des capacités attestées par le diplôme et les modalités d'évaluation permettant la délivrance du diplôme.
- un référentiel de formation qui présente l'architecture de la formation, les activités qui participent à la formation professionnelle et les modules de formation.

Un document complémentaire, qui réunit les fiches compétences, est associé au référentiel de diplôme, au même titre que le document d'accompagnement qui apporte les précisions nécessaires à la mise en œuvre de la formation et de l'évaluation.

Tous les documents relatifs au Bac pro *Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin* ainsi que les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, dans la rubrique Diplômes et référentiels, à l'adresse suivante :

<http://www.chlorofil.fr/diplomes-et-referentiels.html>

¹ Le RNCP est le principal outil de la Commission nationale de la certification professionnelle, créée par la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002. Ce répertoire a pour objet de tenir à la disposition des usagers et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle. Toutes les certifications du ministère chargé de l'agriculture sont inscrites au RNCP.

Les référentiels des diplômes sont des documents réglementaires destinés à être consultés ou utilisés par différentes catégories d'usagers : les enseignants, les personnes chargées de la gestion du système, les professionnels du secteur, les apprenants, les parents d'élèves... Ces documents ne présentent que les éléments indispensables à ces usagers. D'autres informations complémentaires, issues de la phase d'ingénierie qui a permis d'élaborer le référentiel professionnel, sont rassemblées sous forme de fiches appelées « fiches compétences ».

2°. Les fiches compétences

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...² – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est située : elle ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès des professionnels (employeurs et salariés titulaires des emplois) permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives (SPS), c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans les emplois visés par le diplôme. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels dans ces situations pour réaliser avec compétence leurs activités.

Les informations ainsi recueillies sont classées et regroupées en ensembles homogènes par les ressources mobilisées et les finalités du travail : les champs de compétences. Chaque champ, qui correspond à une classe de situations, fait l'objet d'une fiche, toujours structurée sur le même modèle. Y sont précisés :

- des éléments de contexte du travail : finalité du travail, responsabilité et autonomie du titulaire de l'emploi visé, environnement de travail, indicateurs de réussite
- les ressources à mobiliser pour réaliser avec compétence le travail : savoir-faire, savoirs identifiés par les professionnels, savoir-faire consolidés par l'expérience, comportements professionnels.

Les situations et les ressources décrites dans les fiches compétences ne constituent pas une liste exhaustive et peuvent être adaptées au contexte local de l'emploi. Ne sont retenues que celles qu'il paraît indispensable de maîtriser pour exercer le métier dans une majorité de configurations d'emplois : les situations professionnelles significatives (SPS).

Les fiches permettent d'appréhender de manière globale la nature des emplois et des activités des futurs diplômés. Elles orientent le travail des équipes enseignantes pour l'élaboration de situations de formation et d'évaluation, tout particulièrement pour les évaluations en situation professionnelle. Elles peuvent être utilisées comme support de discussion avec les maîtres de stage ou d'apprentissage, au moment où se négocient avec ces derniers les objectifs des périodes en milieu professionnel. Elles servent également de référence pour la validation des acquis de l'expérience.

Pour chaque Bac pro rénové, la définition des différentes rubriques de ces fiches ainsi que des exemples figurent sur le site de l'enseignement agricole, à la suite du document complémentaire, sous l'intitulé *Définition des rubriques d'une fiche de descripteurs de compétences*.

Remarque : Les fiches compétences concernent la description de situations professionnelles maîtrisées par des professionnels confirmés. Les équipes tiendront compte dans la préparation des évaluations que les capacités attestées par le diplôme ne visent pas ce niveau de maîtrise mais celui nécessaire à l'insertion dans l'emploi.

2. L'analyse du travail réalisée ne retient que les « ressources » qui peuvent être acquises par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du Bac pro Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin

Les SPS sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès des professionnels, titulaires des emplois et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être pris en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?

Par nature, les SPS sont en nombre réduit. La personne qui les maîtrise peut mobiliser les mêmes ressources pour réaliser toutes les activités correspondant à l'emploi visé.

Le tableau suivant clôt le référentiel professionnel du Bac pro. Il présente les situations professionnelles significatives de la compétence, c'est-à-dire les situations qui mobilisent les compétences clés du gestionnaire d'une entreprise canine ou féline.

| Champ de compétences | SPS | Finalités |
|--|--|---|
| 1. Pilotage de l'entreprise | <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de l'entreprise - Prise de décisions - Élaboration d'un projet pour l'entreprise - Ajustements et changements d'orientation du système d'exploitation | Maintenir et/ou développer l'entreprise, dans un contexte de durabilité, en fonction des objectifs et du contexte |
| 2. Gestion économique et administrative | <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des données comptables et technico-économiques liées au suivi des productions et à la traçabilité - Analyse des résultats économiques et financiers de l'entreprise - Prévisions et suivi de trésorerie | Obtenir les éléments nécessaires au pilotage de l'entreprise et répondant aux exigences administratives |
| 3. Organisation du travail et management | <ul style="list-style-type: none"> - Planification du travail - Organisation d'un chantier ou d'une période de travail - Encadrement de salariés, apprentis, stagiaires, pairs - Gestion des emplois et des compétences | Rationaliser et organiser le travail dans l'entreprise |

| | | |
|---|--|---|
| 4. Surveillance sécurisée des animaux et conduite des activités d'élevage et de pension | <ul style="list-style-type: none"> - Gestion de l'alimentation des animaux - Intervention dans la conduite de la sélection et de la reproduction des animaux - Maintien de l'hygiène et de l'état de santé des animaux - Appréciation d'un animal, d'un groupe d'animaux à partir du comportement et de l'état sanitaire | Assurer en permanence les conditions d'un élevage rationnel |
| 5. Contrôle des conditions d'hébergement des animaux | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance et l'entretien des bâtiments et matériels - Contrôle des paramètres d'ambiance - Réaction aux imprévus | Assurer la fonctionnalité des équipements et des installations |
| 6. Conduite des opérations de socialisation et d'éducation des animaux | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation d'un animal pour la vente - Mise en œuvre des exercices de socialisation et d'éducation de base | Mettre à la disposition de la clientèle des animaux aptes à vivre en société |
| 7. Commercialisation des chiens et des chats | <ul style="list-style-type: none"> - Acte de vente (directe ou à des intermédiaires) - Négociation avec les acheteurs - Promotion des produits - Prospection | Valoriser sa production conformément aux objectifs fixés |
| 8. Prestation de services | <ul style="list-style-type: none"> - Conception et réalisation de prestations de services - Suivi technico-économique | Assurer un complément de revenus. Répondre aux attentes et aux besoins des clients |

Chaque champ de compétences fait l'objet d'une fiche descriptive, détaillée dans les pages suivantes.

| 1. Pilotage de l'entreprise | |
|--|--|
| Situations professionnelles significatives | <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de l'entreprise - Prise de décisions - Élaboration d'un projet pour l'entreprise - Ajustements et changements d'orientation du système d'exploitation |
| Finalité : Maintenir et/ou développer l'entreprise, dans un contexte de durabilité, en fonction des objectifs et du contexte | |
| <p>Responsabilité/autonomie : L'éleveur, chef d'entreprise, est responsable des orientations et décisions qu'il prend et des effets de ses choix sur la viabilité et l'environnement de son entreprise. Il est responsable des engagements avec les tiers : Etat, clients, fournisseurs.... Il doit respecter ou faire respecter toutes les réglementations générales qui s'appliquent à ses différentes activités : code du travail, code rural, réglementations françaises et européennes, en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement... Il prend en compte, en tant qu'acteur socio-économique d'un territoire, les principes de développement durable, et intègre les attentes de la société en matière de bien-être animal, de sécurité sanitaire, qualité des produits, pratiques respectueuses de l'environnement...</p> | |
| <p>Environnement de travail : Le métier est exercé à titre individuel ou quelquefois sous forme de GAEC ou de société (SCEA, SARL...) L'éleveur s'inscrit dans un réseau de relations et de systèmes d'informations très spécifique. Cet environnement extrêmement complexe suppose une adaptation permanente et rapide des systèmes et des pratiques. Des réseaux liés aux grandes entreprises industrielles de l'alimentation et des soins aux animaux peuvent apporter une aide à la prise de décisions et à la concrétisation des projets. L'entreprise peut combiner plusieurs activités élevage, sélection, éducation, dressage, vente de produits dérivés... Le pilotage consiste alors à assurer et ajuster la combinaison de ces activités.</p> | |
| <p>Indicateurs de réussite : Conformité des résultats économiques aux objectifs Conformité du volume et de la qualité du travail aux objectifs Respect des réglementations générales s'appliquant à ce type d'élevage Respect des engagements contractuels</p> | |
| Savoir-faire | Savoirs identifiés par les professionnels |
| <p>S'informer sur les évolutions des marchés, du contexte professionnel, administratif et réglementaire, du territoire.... Rassembler des éléments de diagnostic de l'entreprise ; forces, faiblesses, opportunité, vulnérabilité, menaces, points critiques... Choisir un système juridique et fiscal Déterminer des objectifs de rentabilité de l'activité Prévoir les équipements et matériels nécessaires Gérer le système d'approvisionnement Simuler des modifications du système</p> | <p>Economie de la filière et des marchés et circuits de distribution Organisation et structuration de la profession et rôles des acteurs Cadres juridique, réglementaire du secteur d'activité Organisation de la filière Démarche de conduite de projet Techniques comptables et de gestion Outils d'analyse technico-économique et financière (bilan, compte de résultats)</p> |

| | |
|--|--|
| <p>Utiliser des outils d'aide à la décision stratégique Programmer les ajustements opportuns Mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation Appliquer les normes et règles en vigueur dans les domaines de l'activité</p> | <p>Outils de gestion (budget partiel, budget de trésorerie, plan de financement, organisation du travail...)</p> |
| <p>Savoir-faire consolidés par l'expérience</p> | <p>Comportements professionnels</p> |
| <p>Prendre en compte les débouchés commerciaux pour retenir les orientations pour l'entreprise Remettre régulièrement en question son système de décision Tirer les enseignements de ses réussites et de ses échecs, de l'expérience de pairs Anticiper les évolutions possibles à moyen et long terme.</p> | <p>Intégrer dans son raisonnement les enjeux de société : durabilité des systèmes, bien-être animal, santé et sécurité sanitaire.... Rechercher le meilleur compromis entre le souhaitable et le réalisable</p> |

2. Gestion économique et administrative

| Situations professionnelles significatives | <ul style="list-style-type: none"> - Enregistrement des données comptables et technico-économiques liées au suivi des productions et à la traçabilité - Analyse des résultats économiques et financiers de l'entreprise - Prévisions et suivi de trésorerie |
|--|---|
| Finalité : Obtenir les éléments nécessaires au pilotage de l'entreprise et répondant aux exigences administratives | |
| <p>Responsabilité/autonomie : L'éleveur/responsable d'entreprise du secteur canin félin est responsable, (seul ou avec ses associés) des décisions qu'il est amené à prendre sur l'entreprise. Il doit satisfaire à diverses obligations en matière de réglementations administrative, fiscale, juridique et sociale. Il engage sa responsabilité dans tous les documents qu'il transmet aux tiers en relation avec l'exploitation. Il est maître de son analyse et responsable de ses décisions même s'il s'entoure des services d'organismes spécialisés pour la réalisation de certaines tâches (cabinet comptable, centre de gestion...).</p> | |
| <p>Environnement de travail : Les obligations réglementaires encadrant les activités des élevages canins ou félins conduisent l'éleveur à traiter, produire et à mettre en forme une quantité importante d'informations pour le fonctionnement de son élevage. La collecte d'informations est une activité transversale, elle s'effectue de manière plus ou moins formalisée à l'occasion de rencontres, échanges entre pairs, visites de conseillers des entreprises de vente d'aliments pour les animaux, participations à des réunions des concours, lecture de presse, etc. Le traitement et l'analyse des données et des informations technico-économiques et comptables constituent un outil d'aide à la décision. L'éleveur s'assure en permanence de la fiabilité des informations produites et de la qualité des documents transmis. La qualité de la communication envers ses partenaires et ses tiers contribue à l'image de son entreprise.</p> | |
| <p>Indicateurs de réussite : Fiabilité et cohérence des données communiquées Rigueur dans le classement et l'archivage</p> | |
| Savoir-faire | Savoirs identifiés par les professionnels |
| Rechercher et traiter l'information Utiliser des logiciels (comptabilité, bureautique) Programmer des approvisionnements Assurer les suivis de facturation, des recettes et des dépenses Rédiger des courriers et renseigner des formulaires Constituer un dossier administratif Produire des données techniques, économiques et financières Réaliser les enregistrements comptables Etablir ou faire établir les documents comptables de fin d'exercice Analyser et interpréter les résultats comptables, technico-économiques et financiers Mettre en place un suivi de trésorerie Effectuer des prévisions et des simulations | Traitement de l'information Techniques de recherche documentaire Organisation du classement et de l'archivage Communication écrite et orale Connaissance des différents systèmes d'aides et de subvention Réglementations juridique, fiscale et sociale Obligations administratives, techniques et comptables Règles comptables et documents comptables Principes de l'enregistrement comptable et de l'élaboration des résultats comptables Techniques de l'analyse technico-économique d'une structure |

| | |
|--|---|
| Se doter d'indicateurs de suivi d'entreprise Mesurer l'incidence économique des choix fiscaux, sociaux, juridiques, comptables et techniques | Budget de trésorerie et outils de prévision |
| Savoir-faire consolidés par l'expérience | Comportements professionnels |
| Tirer les enseignements de son expérience pour mieux gérer entreprise Concevoir des documents adaptés à sa méthode de travail Etre autonome en matière de traitement des données de l'entreprise et des outils de comptabilité et de gestion Vérifier la fiabilité des informations collectées et produites | Etre à l'écoute des interlocuteurs de l'entreprise pour mieux appréhender leurs attentes Etre rigoureux et méthodique Appréhender les démarches administratives comme des outils potentiels pour une bonne gestion de l'exploitation Considérer le traitement de l'information comme un travail à part entière |

3. Organisation du travail et management

| Situations professionnelles significatives | <ul style="list-style-type: none"> - Planification du travail - Organisation d'un chantier ou d'une période de travail - Encadrement de salariés, apprentis, stagiaires, pairs - Gestion des emplois et des compétences |
|--|--|
| Finalité : Rationaliser et organiser le travail dans l'entreprise | |
| Responsabilité/autonomie : L'éleveur/responsable d'entreprise du secteur canin félin est responsable au sein de son entreprise de l'application des réglementations liées à la législation du travail et à la sécurité des personnes et des équipements. Il est également responsable du mode d'organisation du travail qu'il propose, ainsi que de l'encadrement de stagiaires ou d'apprentis en formation sur son entreprise. | |
| Environnement de travail : La gestion de la main d'œuvre peut être un facteur limitant et constituer un élément déterminant du fonctionnement de l'exploitation. L'éleveur peut faire appel à de la main d'œuvre salariée. L'organisation du travail nécessite des réajustements fréquents en fonction des conditions climatiques ou des contraintes internes (maladie) et externes (événements, réunions, imprévus clients / fournisseurs/ prestataires). L'activité est organisée dans le respect des réglementations en vigueur. | |
| Indicateurs de réussite : Cohérence de l'enchaînement des activités et organisation du travail Respect de la réglementation du travail Conformité des équipements et installations Réalisation des tâches/ prévisions Evolution professionnelle possible au sein de l'entreprise et/ou du secteur professionnel Application des consignes et des procédures liées à la sécurité au travail | |
| Savoir-faire | Savoirs identifiés par les professionnels |
| Planifier les activités et les travaux en fonction de l'organisation de l'entreprise et des acteurs extérieurs concernés : clients, fournisseurs, prestataires... Coordonner le travail Evaluer les besoins en main d'œuvre en nature et en quantité et les ressources disponibles Mesurer les temps de travaux Donner des consignes de travail Animer un groupe Réguler la communication au sein d'un groupe Mobiliser les structures de l'emploi et les organisations collectives de travail sur le territoire pour répondre au besoin de main d'œuvre de l'entreprise Recruter un salarié et faciliter son intégration Etablir les documents administratifs liés à la présence des salariés (déclaration d'embauche, fiches de paye...) Aménager des locaux réservés à l'usage des salariés Prendre les mesures de prévention liées aux risques professionnels Respecter les règles d'hygiène et de sécurité Organiser sa formation continue et celle des salariés | Formes juridiques et fiscales d'organisation du travail Eléments d'organisation du travail et de gestion des ressources humaines Méthodes de mesures des temps de travaux Règles de communication Animation d'un collectif de travail, et gestion des conflits Législation du travail : code du travail, conventions collectives relatives au secteur, contrats de travail Législation sociale et relation avec les organismes / MSA Procédures d'accueil et de suivi des salariés dans l'entreprise Risques d'accidents et maladies professionnelles Notion de risque et mesures préventives Outils de gestion de la sécurité : document d'évaluation des risques professionnels, plan de prévention Dispositifs de formation professionnelle continue |

| Savoir-faire consolidés par l'expérience | Comportements professionnels |
|---|---|
| Etablir un cahier des charges pour une prestation ou une commande S'impliquer dans les organisations collectives | Veiller en permanence au respect de la législation du travail Respecter les règles déontologiques des relations dans le travail Valoriser le travail des autres Avoir un bon relationnel avec les partenaires et les clients |

4. Surveillance sécurisée des animaux et conduite des activités d'élevage et de pension

Situations professionnelles significatives

- Gestion de l'alimentation des animaux
- Intervention dans la conduite de la sélection et de la reproduction des animaux
- Maintien de l'hygiène et de l'état de santé des animaux
- Appréciation d'un animal, d'un groupe d'animaux à partir du comportement et de l'état sanitaire

Finalité : Assurer en permanence les conditions d'un élevage rationnel

Responsabilité/autonomie :

En tant que responsable de la conduite et de la gestion d'une entreprise du secteur canin et félin, il est appelé à surveiller le développement des animaux, leur santé et leur reproduction. Il doit veiller à la bonne croissance des animaux qu'il élève avant de les confier à leurs futurs propriétaires.

De ce fait, cette responsabilité est exercée en toute autonomie mais peut être partagée par les ouvriers et les responsables techniques, dans les gros élevages de chiens et chats. Le partenariat avec les vétérinaires et en collaboration avec les professionnels du secteur canin (alimentation, accessoires...) est souvent très important.

Environnement de travail :

L'élevage des chiens et chats nécessite de ne pas être repoussé par les différentes contraintes de l'élevage et posséder une indéniable assurance vis à vis des chiens ou des chats. L'activité implique de se conformer à des règles sanitaires strictes et de supporter des activités prolongées à l'extérieur (froid, chaleur, odeurs, bruits,...) et durant les week-ends.

Le travail est physique, polyvalent et le port de charges peut être fréquent notamment dans les petites entreprises.

Le responsable est confronté à une relation au « vivant » animal, ce qui lui impose d'avoir un bon contact avec les animaux et de respecter les règles liées à leur bien-être

Indicateurs de réussite :

Utilisation des méthodes appropriées pour la pré-éducation des animaux

Etat général du chenil ou de la chatterie, des chiens et des chats

Equilibre de l'alimentation et du rationnement des animaux

Respect des règles d'hygiène, de bien-être animal et de sécurité en vigueur

Niveau de sociabilité des adultes et de socialisation des jeunes animaux

Mortalité des jeunes

Savoir-faire

- Respecter la réglementation de l'élevage et de la protection animale
- Repérer les anomalies physiques, génétiques ou comportementales au cours du temps ; y remédier ou orienter vers la personne ressource (vétérinaire...)
- Approcher, manipuler et intervenir sur les animaux dans des conditions optimales de sécurité et en respectant leur bien-être
- Choisir les aliments et alimenter les animaux en

Savoirs identifiés par les professionnels

Conduite des activités d'élevage

- Gestion de l'alimentation des différentes catégories d'animaux
- Conduite de la reproduction et de l'élevage des jeunes
- Présentation des caractéristiques de la croissance et de l'élevage des jeunes
- Gestion de la sélection et du renouvellement des reproducteurs
- Gestion de la santé des animaux de l'élevage
- Elaboration d'une notice d'élevage à

| | |
|--|--|
| <p>prenant en compte leurs stades physiologiques Intervenir dans les différentes phases du cycle de reproduction et de production (chaleurs, saillie, mise bas, soins aux jeunes...) Assurer l'hygiène quotidienne des animaux : pelage, oreilles, pattes, yeux... Pratiquer les soins préventifs et curatifs Assurer le suivi des vaccinations Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements Assurer l'organisation et la vie du chenil ou de la chatterie : répartir les chiots, les chiens ou les chats en prenant en compte la hiérarchie, prendre en charge des sorties... Utiliser de façon optimale et entretenir les équipements et matériels nécessaires à la conduite de l'élevage, et à l'entretien des locaux, installations et abords Commander des équipements et des produits nécessaires aux chiens et chats : colliers, laisse, harnais, clôtures, litière...</p> | <p>destination de l'acheteur</p> <p>Conduite des activités spécifiques à la pension Organisation de l'accueil de la clientèle Gestion du séjour des animaux Proposition des prestations annexes Gestion des difficultés rencontrées</p> |
| <p>Savoir-faire consolidés par l'expérience</p> | <p>Comportements professionnels</p> |
| <p>Créer et alimenter une base de données relative au suivi des lignées Evaluer un comportement anormal et l'interpréter Réaliser une fiche de comportement de l'animal Rechercher des informations nécessaires pour résoudre un problème constaté Mettre en place des protocoles vétérinaires Raisonnement la sélection des chiens et chats en mobilisant ses connaissances génétiques : raisonner les accouplements</p> | <p>Rigueur absolue en matière de sélection des animaux et des soins Veille sur le bien-être des animaux Passion de l'élevage</p> |

5. Contrôle des conditions d'hébergement des animaux

| Situations professionnelles significatives | <ul style="list-style-type: none"> - Maintenance et entretien des bâtiments et matériels - Contrôle des paramètres d'ambiance - Réaction aux imprévus |
|---|---|
| Finalité : Assurer la fonctionnalité des équipements et des installations | |
| Responsabilité/autonomie : Le contrôle et les conditions d'hébergement des animaux sont sous la responsabilité du responsable de l'entreprise d'élevage de chiens et chats. Cette responsabilité peut être exercée en toute autonomie ou partagée avec les ouvriers et techniciens de l'entreprise dans le cas des gros élevages. | |
| Environnement de travail : Le responsable d'une entreprise d'élevage de chiens ou de chats doit veiller à la bonne santé des chiens et des chats et de leurs portées en leur assurant une alimentation saine et équilibrée mais aussi une bonne hygiène de vie dans un bon confort. A cet effet, l'entretien et l'aménagement du chenil ou de la chatterie et des équipements annexes est une des caractéristiques importantes de l'environnement de travail. | |
| Indicateurs de réussite : Etat des bâtiments et équipements annexes Etat général des animaux et de leur bien-être Nombre d'avertissements ou de sanctions des services vétérinaires | |
| Savoir-faire | Savoirs identifiés par les professionnels |
| <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser et entretenir le chenil ou la chatterie, les équipements et matériels nécessaires à la conduite de l'élevage afin de garantir un confort optimal des animaux <ul style="list-style-type: none"> Utiliser les moyens motorisés nécessaires à l'entretien du chenil ou la chatterie et ses abords Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements Organiser en collaboration avec l'équipe technique la vie du chenil ou de la chatterie - Approvisionner le chenil ou la chatterie en matériels et équipements <ul style="list-style-type: none"> Préparer la commande des équipements et des produits nécessaires aux chiens et chats : colliers, laisses, harnais, clôtures, litière, arbres à chat, jouets, chatières, parcs... Approvisionner le chenil ou la chatterie en aliments, médicaments, produits de traitements... Tenir à jour les stocks - Organiser son travail en respectant les règles d'hygiène, de sécurité et de qualité de l'environnement | <p>Caractérisation des lieux de vie à l'aide de leurs paramètres d'ambiance et dans une perspective de fonctionnalité et de maîtrise des qualités sanitaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Définition des contraintes externes à prendre en compte Appréciation de la fonctionnalité des bâtiments d'élevage Définition et régulation des paramètres d'ambiance pour le bien-être animal <p>Maintenance de premier niveau des installations et matériels en prenant en compte la santé et la sécurité au travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintenance des réseaux Maintenance des équipements d'élevage Sécurisation de l'activité de maintenance des installations <p>Entretien des bâtiments et abords en prenant en compte la santé et la sécurité au travail</p> |

| <p>Maîtriser les gestes professionnels et respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de qualité de l'environnement</p> <p>Contrôler et justifier les résultats du travail exécuté</p> <p>Procéder au nettoyage et entretien courant, vérification et rangement des différents équipements, matériels et produits utilisés</p> | |
|---|--|
| Savoir-faire consolidés par l'expérience | Comportements professionnels |
| <p>Assurer une veille sur l'évolution des textes réglementaires en matière de bien-être et de sécurité des chiens et des chats</p> <p>Organiser les différentes tâches à effectuer dans l'espace et le temps dans un souci d'efficacité, d'économie d'effort et de qualité</p> <p>Etre capable d'évaluer globalement l'état d'un bâtiment et des équipements « à première vue »</p> <p>Etre capable d'adapter les extérieurs pour prévenir les problèmes sanitaires</p> | <p>Passion de l'élevage</p> <p>Rigueur absolue en matière de sélection des animaux et des soins</p> <p>Veille sur le bien-être des animaux</p> |

6. Conduite des opérations de socialisation et d'éducation des animaux

Situations professionnelles significatives

- Préparation d'un animal pour la vente
- Mise en œuvre des exercices de socialisation et d'éducation de base

Finalité : Mettre à la disposition de la clientèle des animaux aptes à vivre en société

Responsabilité/autonomie :

Une situation de travail en toute autonomie ou en collaboration selon la taille de la structure. Il est le responsable direct des locaux et équipement et des ouvriers qu'il emploie. Il doit faire preuve d'autonomie et de responsabilité particulièrement lorsqu'il se trouve dans une relation duelle avec les chiens ou chats en éducation.

Environnement de travail :

Comme responsable de structure, l'éleveur est tenu de préparer un animal à la vente. Il adapte le comportement du chien ou du chat à son environnement et aux contraintes de notre société. Il enseigne au chien ou au chat un certain nombre de règles comportementales destinées à en faire un compagnon agréable pour son maître et un animal bien inséré dans la vie en société. Il intervient sur des cas d'éducation et d'intégration simple ne nécessitant pas une connaissance approfondie des comportements déviants. Néanmoins, il sait reconnaître ces comportements déviants, car il connaît les principales composantes du comportement canin et félin.

Indicateurs de réussite :

Capacité à fournir un chien ou un chat en bonne santé et avec une éducation de base
 Utilisation des méthodes appropriées pour l'éducation des chiens et des chats et la mise en relation homme/animal
 Niveau de sociabilité et de socialisation des chiens et chats
 Valorisation des produits

Savoir-faire

Savoirs identifiés par les professionnels

Mettre en œuvre des opérations techniques liées à la socialisation et à l'éducation des chiens ou des chats dans le respect de leur bien-être en les adaptant aux particularités de l'animal et de l'environnement
 Mettre en œuvre des exercices spécialisés de maintien en condition des animaux
 Préparer les chiens ou les chats à la vente ou pour une exposition

- Caractéristiques du contexte socio-économique de l'entreprise et le marché canin-félin
 - Identification du cadre réglementaire de la protection animale
 - Statut juridique de l'animal et les obligations du détenteur qui en découlent
 - Identification des rôles des autres acteurs en matière de protection animale
- Conduite du développement comportemental du chiot et du chaton
 - Réalisation des principales opérations liées au développement comportemental du chiot et du chaton
 - Identification des principaux troubles du comportement
- Réalisation des opérations de manipulation chez le chien et chez le chat
- Conduite du processus d'éducation chez le chien

| | |
|---|--|
| | Présentation des principes d'apprentissage chez le chien Application des principales méthodes d'éducation - Présentation d'un chien ou d'un chat en exposition |
| Savoir-faire consolidés par l'expérience | Comportements professionnels |
| Vendre des chiens et des chats et en déduire les conséquences Adapter le travail de socialisation en fonction de l'âge de l'animal Evaluer l'animal avant la vente Rédiger de courtes notes techniques Faire un suivi comportemental d'une portée | Passion de l'élevage et des animaux. Forte capacité psychologique Rigueur en matière de sélection comportementale des animaux reproducteurs Veille sur le bien-être des animaux |

7. Commercialisation des chiens et des chats

| Situations professionnelles significatives | <ul style="list-style-type: none"> - Acte de vente (directe ou à des intermédiaires) - Négociation avec les acheteurs - Promotion des produits - Prospection |
|---|---|
| Finalité : Valoriser sa production conformément aux objectifs fixés | |
| <p>Responsabilité/autonomie : L'éleveur est responsable au regard du cadre réglementaire et juridique : accords et contrats commerciaux, répression des fraudes.... Il est responsable des engagements avec les tiers : Etat, clients, fournisseurs.... Il est responsable vis-à-vis de l'acheteur de la qualité du produit ou de la prestation, de la conformité à la réglementation. Dans la limite des possibilités existantes, le responsable est autonome dans ses choix de commercialisation : quantité, circuit de distribution, type de marchés, politique de prix, communication sur les animaux vendus. Certains choix contractuels (avec les firmes d'alimentation et/ou de produits sanitaires) limitent sa marge d'autonomie.</p> | |
| <p>Environnement de travail : L'éleveur adapte sa production, en nature et en quantité, à des circuits de commercialisation existants ou à créer, en essayant de concilier la recherche d'une plus-value avec sa capacité d'intervention. Selon les races produites et les circuits de distribution, les politiques de prix et les modalités d'approvisionnement peuvent varier. L'éleveur peut assurer lui-même ou être associé à la promotion de ses produits Le degré d'implication de l'éleveur, les aménagements et le travail liés à la commercialisation dépendent du type de circuit de commercialisation : vente à un intermédiaire, vente directe sur l'entreprise ou en extérieur (salons, expositions....). La vente directe exige une grande disponibilité.</p> | |
| <p>Indicateurs de réussite : Conformité des résultats économiques aux objectifs Conformité des animaux aux normes réglementaires Satisfaction/ accroissement de la clientèle/ fidélité des acheteurs Respect des contrats commerciaux</p> | |
| Savoir-faire | Savoirs identifiés par les professionnels |
| <p>S'informer sur les évolutions des marchés, du contexte professionnel, administratif et réglementaire, du territoire... Planifier le temps d'élevage et de possibilités de vente des animaux Négocier avec les intermédiaires et distributeurs Calculer un coût de revient en déduire un prix de vente pour dégager une marge Concevoir des supports de mise en valeur et de promotion, un argumentaire de vente Animer un lieu de vente dans des salons, des foires, des manifestations à thème</p> | <p>Economie de la filière et des marchés et circuits de distribution Organisation et structuration de la profession et rôles des acteurs Cadres juridique, réglementaire du secteur d'activité Techniques de vente, de négociation Structures de commercialisation Mécanismes de fixation des prix et des marges Réglementation liées à la vente, au transport des produits, à hygiène et la sécurité</p> |

| | |
|---|---|
| <p>Réaliser l'acte de vente Accueillir les clients Assurer la prise en main de l'animal par le client lors de la livraison Assurer le suivi des clients, des ventes et des paiements Utiliser des logiciels de suivi commercial Appliquer la réglementation en matière sanitaire</p> | <p>Contrats de vente et modalités de règlement Modes de valorisation des produits : mentions valorisantes, certificat...</p> |
| Savoir-faire consolidés par l'expérience | Comportements professionnels |
| <p>Evaluer les marges de négociation en fonction des circuits de distribution Mener à bien des négociations complexes Cibler de nouveaux segments de marché Réaliser une étude de marché Elargir la gamme de produits</p> | <p>Etre disponible pour le client et à l'écoute de ses attentes Etre rigoureux dans ses engagements Maintenir une attention particulière à la tenue des locaux Respecter la réglementation</p> |

8. Prestation de services

| Situations professionnelles significatives | <ul style="list-style-type: none"> - Conception et réalisation de prestations de services - Suivi technico-économique |
|---|---|
| Finalité : Assurer un complément de revenus. Répondre aux attentes et aux besoins des clients | |
| <p>Responsabilité/autonomie : L'éleveur, chef d'entreprise, peut conduire en totale responsabilité et autonomie une activité de services, complémentaire bien souvent de son activité d'élevage. Il est responsable des engagements avec les tiers : clients, fournisseurs... Il est responsable de l'application de la législation fiscale, juridique et comptable s'appliquant à l'activité. Il déclare son activité auprès des services de l'Etat et en respecte les normes spécifiques et la réglementation en vigueur...</p> <p>Le responsable d'un élevage canin félin détermine les prestations qu'il propose en prenant en compte le système global d'entreprise qui peut intégrer d'autres activités de prestations de service en s'appuyant sur le contexte local et le potentiel de développement. Ce choix lui appartient en propre, dans le cadre des stratégies qu'il développe et en fonction des moyens dont il dispose. Il peut, pour conduire son activité s'appuyer sur les compétences d'intervenants d'organismes extérieurs</p> <p>Il prend en compte, en tant qu'acteur socio-économique d'un territoire, les principes de développement durable, et intègre les attentes de la société en matière de bien-être animal, de sécurité sanitaire, pratiques respectueuses de l'environnement...</p> <p>Son activité est encadrée par une réglementation.</p> | |
| <p>Environnement de travail : L'activité de prestations de service est souvent conçue comme une diversification permettant de dégager un revenu complémentaire. L'éleveur s'inscrit dans un réseau de relations et de systèmes d'informations très spécifique. Les principales activités de prestations de services concernent l'éducation, les soins, le dressage, la vente de produits dérivés...</p> | |
| <p>Indicateurs de réussite : Indicateurs technico-économiques : valorisation du travail Indicateurs techniques : contrat de prestation, évaluation de satisfaction de la clientèle Adéquation travail/main d'œuvre disponible</p> | |
| Savoir-faire | Savoirs identifiés par les professionnels |
| <p>Evaluer les potentialités de développement des propositions de prestations sur le territoire Concevoir les activités à mettre en œuvre Recevoir et accueillir les clients Organiser les activités, aménager les infrastructures S'informer sur les évolutions des marchés, du contexte professionnel, administratif et réglementaire, du territoire.... Rassembler des éléments de diagnostic de l'entreprise : forces, faiblesses, opportunité,</p> | <p>Economie de la filière et des marchés Organisation et structuration de la profession et rôles des acteurs Cadres juridique, réglementaire du secteur d'activité Technique de recherche de la clientèle Analyse de la demande de la clientèle Démarche de conduite de projet</p> |

| | |
|--|--|
| <p>vulnérabilité, menaces, points critiques...</p> <p>Choisir un système juridique et fiscal</p> <p>Déterminer des objectifs de rendements de l'activité</p> <p>Prévoir les équipements et matériels nécessaires</p> <p>Simuler des modifications du système</p> <p>Programmer les ajustements opportuns</p> <p>Mettre en place des indicateurs de suivi et d'évaluation</p> <p>Respecter les normes et règles en vigueur dans les domaines de la sécurité des personnes et des biens, de l'hygiène alimentaire et du respect de l'environnement</p> | |
| Savoir-faire consolidés par l'expérience | Comportements professionnels |
| <p>Maintenir une dynamique de réseaux autour de l'activité</p> <p>Adapter les prestations de services aux souhaits de la clientèle</p> <p>Anticiper les évolutions possibles à moyen et long terme</p> <p>Créer de nouvelles prestations</p> | <p>Etre réceptif aux attentes des clients</p> <p>Etre attentif au relationnel</p> <p>Savoir se rendre disponible</p> |